

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**SEANCE ordinaire du 12 décembre 2025 à 19 h 00**

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 14

Présents à la séance : 12

Convocation du 05/12/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAULT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : //

Absents : Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 041 2025**Avenant n° 1 - Marché de travaux de VRD - Lotissement du Clos des Bruyères**

Le marché de travaux de viabilisation pour le lotissement a été signé avec la SNTPAM le 09 avril 2025 pour un montant de 323 380,35 €.

A la suite de la proposition financière et technique établie par le SYDESL, il a été convenu de retirer la prestation de la viabilisation des réseaux secs au marché de travaux initial, et ce pour un montant de 42 115,00 € HT.

Le marché de travaux avec l'entreprise SNTPAM est donc porté à un montant de 281 265,35 €.

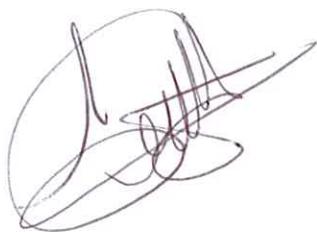
La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 04 novembre dernier, a donné son accord pour cette modification.

Il y a lieu de délibérer pour acter la décision de la CAO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable à la décision de la CAO et autorise M. le Maire à signer tout document en lien avec cette affaire.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

